

La Lettre de MIONNAY

*Bonne Année
2015 !*

N° 53 - Janvier 2015





Une nouvelle année commence. Le mois de janvier est propice aux échanges de vœux de bonheur, de santé et de réussite malgré un contexte économique un peu particulier avec cette crise interminable.

Une partie de l'année a permis à la nouvelle équipe d'appréhender et de s'adapter aux fonctions de la vie municipale.

Les principales réalisations en 2014 sont :

- Les travaux d'aménagement du parking de la gare en partenariat avec la SNCF et la région,
- Les travaux d'assainissement de la RD 1083,
- L'installation des jeux d'enfants,
- La mise en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaires),
- Le remplacement de matériels au restaurant scolaire ainsi qu'au service technique, etc.

En 2015, l'État se désengage auprès des communes sur le plan financier ainsi que sur celui de l'instruction des autorisations d'urbanisme,

La baisse des dotations pour la commune de Mionnay se situe entre 25000 € et 30000 €. Nous avons dû mettre en place, en urgence, un nouveau service instructeur des autorisations d'urbanisme chapeauté par la Communauté de Communes Centre Dombes. Claire Lorut rejoindra en janvier prochain ce service.

C'est pourquoi, nous avons décidé de réorganiser le secrétariat de Mairie. Une partie des tâches de Madame Lorut sera répartie aux autres secrétaires et un nouvel agent embauché. L'accueil sera fermé un samedi sur deux à compter du 1^{er} janvier 2015.

Je suis bien conscient de la gêne occasionnée par ce changement d'horaire d'ouverture au public, mais nous avons pris nos responsabilités afin de ne pas augmenter les impôts locaux.

Cette réduction des dotations de l'État va se poursuivre en 2016 et 2017 au même rythme, ce qui signifie que dans trois ans, il nous manquera environ 80 000 € de ressource financière. Fort heureusement, notre future zone d'activité verra le jour dans les prochaines années, ce qui devrait nous apporter une manne financière supplémentaire.

Notre conseil municipal reste très attentif à l'évolution des charges et des recettes de la commune.

Je terminerai mes propos en ayant une pensée pour les familles touchées par un décès ou la maladie.

La nouvelle équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2015.

Votre Maire, Henri Cormorèche.

Sommaire

L'actualité	3
Echos de la vie municipale	4, 5, 6, 7, 8
En bref	9
Vive les associations !	10, 11, 12, 13
Vie pratique	14
L'Agenda du trimestre	16

Conception Réalisation :

Mairie de Mionnay – Commission Communication

Mise en page, impression :

Imprimerie Moderne-AJC – Bourg-en-Bresse

Mairie de Mionnay

Place Alain Chapel – BP 17

01390 – MIONNAY

Tél. 04 72 26 20 20 – Fax 04 72 26 20 21

mairie@mionnay.fr

**Retrouvez toutes les infos en ligne sur
www.mionnay.fr**

Horaires d'ouverture au public :

du mardi au samedi de 8h30 à 12h

[1 samedi sur 2 suivant

le calendrier page 3]

le vendredi de 13h30 à 16h30





■ Bienvenue

La Commune recrute Evelyne Broissand, un nouvel agent pour l'accueil de la Mairie qui prendra ses fonctions à partir du jeudi 8 jeudi 2015.

■ A trier ou à jeter ?



Le Conseil Municipal des Enfants assurera la distribution des sacs jaunes les samedis 17 janvier et 31 janvier de 9 h à 12h, en salle du Conseil Municipal de la Mairie. La collecte des bouchons aura lieu en même temps.

Le samedi 21 mars entre 10h et 12h aura lieu la collecte des bouchons et rendez-vous à partir de 13h30 pour le **nettoyage de printemps**. Munissez-vous de vos bottes, gants et gilets jaunes.

14 Février, la Saint Valentin



Profitez du panneau électronique de la commune pour déclarer votre flamme et surprendre votre Valentine ou votre Valentin ! Envoyez votre message sur le site de la mairie, www.mionnay.fr, 6 lignes maximum de 18 caractères (espaces compris).

■ Passé Noël, que faire de son sapin ?



Le rapporter dans les magasins ou les jardineries, lieu de votre achat, ou tout simplement le déposer en déchèterie.

Aucun sapin ne sera ramassé avec la collecte des ordures ménagères.

■ Info urbanisme

Suite au départ de Claire Lorut et à la réorganisation du secrétariat de mairie, l'accueil pour l'urbanisme se fera uniquement sur rendez-vous à compter du 2 janvier 2015, au 04.72.26.20.20 ou par mail : urbanisme@mionnay.fr

■ Etat civil

Naissances

Léonie Charrel, née le 3 octobre 2014,
Paul et Clémence Chovet, nés le 9 octobre 2014,
Wassim Djarmouni, né le 30 octobre 2014.

Décès

Paulette Gannon épouse Joubert, le 5 octobre 2014



Ouverture de la mairie un samedi sur deux, à compter du 10 janvier.

En 2015, la Mairie sera ouverte les samedis suivants :

- samedis 10 et 24 janvier,
- samedis 7 et 21 février,
- samedis 7 et 21 mars,
- samedis 4 et 18 avril,
- samedis 2, 16 et 30 mai,
- samedis 13 et 27 juin,
- samedi 11 juillet,
- samedi 29 août,
- samedis 12 et 26 septembre,
- samedis 10 et 24 octobre,
- samedis 7 et 21 novembre,
- samedis 5 et 19 décembre.

Merci de votre compréhension.

vision plus

Notre savoir-faire est un vrai +.

👁️ Spécialiste Basse Vision

38, route de Trévoux à

St ANDRE DE CORCY

☎️ 04.37.92.10.77





Toute la population de Mionnay sera recensée entre le **15 janvier et le 14 février 2015**. L'enquête de recensement permet d'ob-

tenir des informations fiables et récentes. Elles seront utilisées par vos élus locaux et régionaux pour mieux adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins. Le recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

Mionnay, comme toutes les communes de moins de 10 000 habitants, fait l'objet d'une collecte d'informations tous les cinq ans auprès de l'ensemble de sa population.

Un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire de Mionnay, se rendra à votre domicile à partir du jeudi 15 janvier 2015.

Il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

En cas d'absence, vous pouvez soit confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe à un

voisin, à charge pour lui de les transmettre à l'agent recenseur, soit les retourner à la mairie de Mionnay ou à la direction régionale de l'Insee.

Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la mairie ou à l'Insee au plus tard le vendredi 13 février 2015. Votre réponse est importante, la qualité du recensement en découle.

La participation au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Grâce à un formulaire spécifique remis par l'agent recenseur, vous pouvez également effectuer votre recensement en ligne sur :

www.le-recensement-et-moi.fr

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 04 72 26 20 20

Vous pourrez consulter les résultats du recensement sur le site www.insee.fr.

Les agents recenseurs 2015



Corinne Gallet

Chantal Gautier

Bernadette Vivier

Gérard Simonetta

Assainissement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Novembre dernier a fixé le montant de la part proportionnelle de la redevance d'assainissement à 0,7368 €/m³, tarif appliqué depuis le 1^{er} janvier 2015. Cette augmentation de 2% permettra de financer une partie des investissements à prévoir sur le budget assainissement au niveau de la station d'épuration et à plus long terme d'extension du réseau vers les Platières et Gaillebeau.

Erratum



Les prochaines élections départementales françaises auront bien lieu au mois de mars 2015 et non pas en novembre, comme nous l'avions indiqué dans la précédente Lettre de Mionnay.

Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront remplacés en mars 2015 par des conseillers départementaux.

Le premier tour aura lieu le 22 mars et le second tour, le 29 mars.

■ Inscription à l'école aux mille étangs

Si vous avez un enfant né en 2012 ou avant et que vous souhaitez l'inscrire à l'école élémentaire ou maternelle de Mionnay, rien de plus simple :

- Contactez au plus vite le directeur de l'école, Emmanuel Sanchez, afin de l'informer de votre souhait d'inscription : 04 78 91 81 95 (n'hésitez pas à laisser un message),
- Rendez-vous en mairie avec un justificatif de domicile et votre livret de famille. Un certificat d'inscription vous sera alors remis,
- Déposez votre certificat dans la boîte aux lettres de l'école ainsi que la copie des pages de vaccination concernant le DTPolio du carnet de santé de votre enfant.

Monsieur Sanchez, le directeur de l'école procédera alors à l'admission de votre enfant pour la rentrée prochaine. Vous serez ensuite informé dans le courant du mois de mai d'une réunion avec l'ensemble des parents concernés. Une visite de classe et d'école maternelle sera organisée pour les élèves de petite section à la fin du mois de juin 2015.



DHRA



Marc BELLEGY
Diagnostics Habitat Rhône-Alpes
06 89 14 35 90
marc.bellegy@dhra.fr

Siège Social
413 bis rue Principale
01390 Mionnay
Fax 09 57 54 58 78

Agence
250 route de Palverne - ZAC de Rosarge
01700 Les Echets
Tél. 04 78 08 24 30

- ▶ DPE (Diagnostic Performance Energétique)
- ▶ Plomb, Amiante
- ▶ Mesurage (Carrez, Boutin, attestation de surface)
- ▶ Termites et état parasitaire
- ▶ Gaz, Électricité, ERNT
- ▶ Certificat d'habitabilité

GERRA

S.A.R.L.

TOLERIE • MONTAGE
CHAUDRONNERIE

Tél. 04 78 91 80 81 • Fax 04 78 91 06 40

ENTREPRISE CHANRION

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SANITAIRE

04.72.26.53.90

06.82.34.50.90

chanrion.sebastien@wanadoo.fr

261 rue des Dentines
01390 TRAMOYES

N°Siret 44246242000013



Echos de la vie municipale

Le conseil municipal du 7 novembre a voté quelques modifications mineures du règlement intérieur de la salle polyvalente. Afin de mieux prendre en compte les problématiques liées au bruit deux chèques de caution seront dorénavant demandés : un premier chèque de 400 € en cas de dégâts matériel et un second de 100 € pour toute plainte du voisinage jugée recevable par Monsieur le Maire concernant le bruit occasionné.

Le règlement modifié sera applicable à compter du 1^{er} janvier 2015.



■ Agrandissement du POM

Après délibération, le Conseil Municipal du 7 novembre a décidé d'autoriser Monsieur le Maire à signer la demande de permis de construire, accompagné des notices d'accessibilité et de sécurité du projet d'agrandissement du POM.

Conseil Local de Développement Dombes Saône La parole aux citoyens !

Le CLD est un ensemble de citoyens qui s'investissent en toute indépendance pour apporter leur contribution au développement de leur territoire. Il est ouvert à tous : habitants, acteurs socio-économiques, membres d'associations etc. Ensemble ils échangent des idées, identifient des besoins qui vont ainsi alimenter la réflexion des élus et accompagner les projets locaux : le CLD est un partenaire citoyen au côté des élus.

C'est un moyen de participer concrètement aux décisions locales qui vont impacter notre avenir, en débattant sur des sujets qui concernent directement les habitants, les acteurs d'un territoire. Et les sujets ne manquent pas : l'aménagement du territoire, les services, le développement

économique, la biodiversité, le développement durable.

Pour ce faire, le CLD met en œuvre des projets et propose des actions sur le territoire (le film La Dombes et Moi, informer et consulter la société civile sur le Parc Naturel Régional en Dombes, fédérer les structures sociales du territoire, etc.), et il suit et participe activement à la mise en œuvre du CDDRA Avenir Dombes Saône « Contrat de Développement Durable Rhône Alpes ».

Le CLD vous donne la possibilité de participer activement à la vie du territoire Dombes – Saône au quotidien. Pour nous rejoindre, c'est très simple. Il n'y a pas de cotisation, la seule chose qui vous sera demandé c'est un peu de temps (trois à quatre réunions par trimestre selon votre degré d'investissement).

Si vous voulez en savoir plus sur le CLD, et éventuellement nous rejoindre : www.cld-dombes-saone.fr ou cld.dombes.saone@gmail.com



PEUGEOT

GARAGE GAGNEUX AGENT PEUGEOT

- Véhicules neufs et occasions
- Véhicules de remplacement
- Réparation toutes marques
- Service carrosserie - peinture
- Climatisation
- Vitres teintées • Dépannage

**NOUVEAU
SCOOTER PEUGEOT**
de 50 à 400 cm³



Z.I. 260 rue de l'Industrie
01390 ST ANDRÉ DE CORCY
Tél. 04 72 26 11 60
Fax 04 72 26 45 20
E-mail : garagegagneux@wanadoo.fr





Monsieur le Maire a donné connaissance au conseil municipal de la motion de soutien à l'Association des Maires de France contre la baisse des dotations de l'Etat. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont appelés à diminuer :

- de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017,
- soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

En effet, la seule alternative sera de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action (rigidité d'une partie des dépenses, transfert continu de charges de l'Etat, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale).

La commune de Mionnay rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes et leurs intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :

- elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le « bien vivre ensemble » ;
- elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire ;
- enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.

La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme les concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

C'est pour toutes ces raisons que le Conseil Municipal de Mionnay, à l'unanimité, soutient les demandes de l'AMF :

- réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,
- arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,
- réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

Ramonage & Solutions sarl

- Ramonage de conduits de fumée
- Nettoyage de Cheminée, insert et poêle
- Nettoyage de poêle à granulés
- Nettoyage Chaudière gaz, fuel, bois
- Test d'étanchéité de conduits de fumée
- Pose de détecteur de fumée

Tarifs sur notre site internet :
www.ramonage-et-solutions.fr
TEL 06 25 28 21 52

S.A.S. GAGNAIRE SRATE
Les partenaires de votre eau...

INDUSTRIE COLLECTIVITÉ HABITAT
Adoucissement - Dérminéralisation - Osmose inverse
Livraison sel - Contrat maintenance
Réparation toutes marques
Vente - Installation adoucisseurs

1, lot les Platanes - B.P.4 - St André de Corcy - 01390 MIONNAY
Tél. 0 478 910 238 - Fax 0 478 918 296

Lutte contre les cambriolages.

La règle des «3S» : Sécuriser, Surveiller, Signaler

Le département de l'Ain, comme le reste du territoire national, a connu en 2013 une forte hausse du nombre de cambriolages. Notre commune n'a pas été épargnée par cette évolution de délinquance. En réaction, un plan départemental a été mis en œuvre depuis le début de cette année. Les résultats sont encourageants car la hausse observée depuis plusieurs années est entravée et le nombre de cambriolages en baisse. Cette lutte peut être encore plus efficace et doit se poursuivre. Elle nécessite pour cela l'implication de tous les citoyens, responsables également de leur sécurité.

Une campagne d'information et de sensibilisation est lancée dans le département. Elle présente l'ensemble des dispositifs déployés par les services de l'Etat pour associer activement la population dans la prévention des cambriolages.

Vous êtes invités à suivre la règle des «3 S» : sécuriser votre habitation, surveiller votre environnement proche et signaler toute présence suspecte.



Groupement de Gendarmerie départementale de l'Ain

PRÉFET DE L'AIN

DIRECTION DÉPARTEMENTALE de la Sécurité Publique de l'Ain



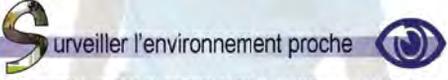
Pour mieux protéger votre domicile contre les risques de cambriolage, pensez à la règle des « 3 S »

Sécuriser
Surveiller
Signaler (17)



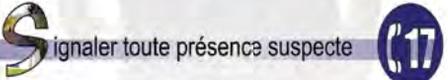
Sécuriser son habitation

- ✓ Protéger et renforcer les points d'accès (portes, fenêtres, entrées, ...);
- ✓ Ne pas laisser d'argent liquide ou de bijoux facilement accessibles et ne pas ranger les clés de véhicules dans des endroits aisément repérables. Fermer portes et fenêtres même pour une absence de courte durée (chercher les enfants à l'école, boulangerie, etc.). Ne pas cacher ses clés sous un paillason, dans un pot de fleurs ou tout autre endroit à l'extérieur;
- ✓ Ne pas laisser entrer chez soi des inconnus
- ✓ Éviter les signes révélant son absence (courrier accumulé dans la boîte à lettres, prospectus qui s'amoncellent sous la porte, dates d'absence sur le répondeur téléphonique, etc.);
- ✓ Ne pas laisser d'outils ou de matériels à l'extérieur de son habitation pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs (échelle, tournevis, outillage divers, etc.);
- ✓ Entretien ou faire entretenir la végétation de son domicile de façon à ce que son habitation reste assez visible de la rue. Bien identifier le numéro de sa résidence afin de faciliter l'intervention des services de gendarmerie ou de police.



Surveiller l'environnement proche

- ✓ Demander à un voisin de confiance de porter une vigilance particulière à son domicile en cas d'absence;
- ✓ Signaler ses dates d'absence prolongée à sa brigade de gendarmerie ou son commissariat. Des passages pourront alors être effectués par les patrouilles.



Signaler toute présence suspecte (17)

- ✓ Signaler, en composant le 17, les véhicules et/ou individus qui semblent se livrer à un repérage des lieux (village, quartier, habitation);
- ✓ Donner, si possible, des éléments précis d'identification (type, marque et couleur des véhicules, plaques d'immatriculation, tenue vestimentaire, etc.).

■ Des conteurs à la médiathèque

Invités par la médiathèque le vendredi 14 novembre, les conteurs de l'association Conteuses et Conteurs de Tous Pays de Rillieux sont venus nous transporter au pays des contes grâce à un fil de soie. Petits et grands sont restés captivés. Des élèves de l'école de musique de Saint-André-de-Corcy ont assuré les intermèdes musicaux. Une bonne soirée où le public est venu nombreux.

En parallèle, quatre classes de l'école primaire de Mionnay, avec Bernard Mauchamps, habitant de Mionnay et spécialiste des vers à soie, ont élevé des vers à soie et vont réaliser une exposition sur toutes les étapes de ce projet. Cette exposition sera visible prochainement à la médiathèque.



■ Ramassage des ordures ménagères

Le rattrapage de la collecte des ordures ménagères du lundi de Pâques 6 avril 2015 aura lieu le samedi 4 avril.

■ Centres aérés

Cette année encore les petits Mionnezans ont participé aux activités des centres aérés de Tramoyes et de Saint-André-de-Corcy.

La mairie a subventionné à hauteur de 520,02 € soit 2,14 € par enfant.



■ Un chiffre : 2718.16€ TTC

C'est le coût pour la pose et la dépose des illuminations de Noël dans Mionnay, effectuée par la RSE en 2014.

On ne regardera plus les guirlandes lumineuses de la même façon ?!!!

■ Du nouveau pour les sacs jaunes

Ils seront en libre-service à la mairie, à compter du mardi 3 février.



Plâtrerie - Peinture
Ravalement de façades
Revêtements sols et murs

Serge et Yoan VEJUS

918, ch. du Grand Tilleul - 01390 MIONNAY
Tél. 04 72 26 54 17 - Port. 06 09 17 87 95



Philippe BOULOGNE
Prestataire de Services
2 Hameau des Alouettes 01390 MIONNAY
Port. 06 17 52 84 27 Tél / Fax 04 37 26 00 62
www.aphilservices.fr

Vive les Associations

Fête des Lumières



Le temps d'une soirée, l'AJM a transformé la place de la Mairie en un lieu féérique. Encore une fois, la Fête des Lumières a permis aux petits comme aux grands de redécouvrir la magie de Noël avec la venue exceptionnelle du Père Noël. Pendant que les enfants, précédés de la calèche du Père Noël, redécouvrent les rues illuminées de leur village, les grands se réchauffent quant à eux, avec le vin chaud et les crêpes préparées spécialement pour l'occasion. Les familles repartiront de cette soirée des étoiles plein les yeux et une photo avec le père Noël.



Vous avez envie de faire du sport ?

Le renforcement musculaire, la gym douce ou le step vous attirent ?

Vous recherchez un cours où se combinent dynamisme et convivialité ?

La section Gym & Step de l'ASCM est certainement la meilleure solution : des cours le matin (mardi et vendredi) ou le soir (lundi ou mercredi) ; une souplesse au niveau des inscriptions : vous choisissez 1h ou 2h de cours, et surtout des profs diplômés, motivés et dynamiques.

Pour tous renseignements :
Graziela Gallieri : 04 72 26 50 31
ou Corinne Doloty : 06 87 81 71 21.

ASCM
gym et step

De la Boxe à Mionnay



Le samedi 29 novembre dernier ont eu lieu les sélections régionales du Championnat de France de Savate Boxe Française, organisées par Serge Véjus, Président de la SBF de Mionnay, et son équipe. Cette manifestation, qui se produisait pour la première fois sur notre commune, a attiré beaucoup de monde.

Durant tout l'après-midi, le POM n'a pas désempé, soit d'adeptes de la Savate Boxe soit simples curieux de pouvoir assister pour une fois à des combats de boxe « en vrai ». Florian Lopez, seul concourant au couleuvre de Mionnay, n'a malheureusement pu venir à bout de son adversaire, malgré un très beau match. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans ce sport tout aussi impressionnant que passionnant à suivre en direct.



■ Marche du Beaujolais

C'est sous un beau soleil qu'a eu lieu la Marche du Beaujolais, organisée par les Sans-Souci, le dimanche 29 novembre.

Un peu plus de 120 marcheurs étaient au rendez-vous pour un circuit de dix kilomètres au départ du préau de l'école.

Chemin faisant en passant par le Bois des Pommes, les ULM, les serres de Mionnay, les Echerolles avec ravitaillement prévu à la ferme de Monsieur le Maire. Au retour, la marche s'est poursuivie par l'étang du Dimanche, le château de Polleteins pour arriver à l'école, avec pour récompense un apéritif préparé par les Sans-Souci et dégusté, comme il se doit, dans la modération !



■ Les vœux du SCPA



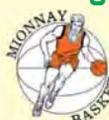
Laurent Gradante, président, et tous les bénévoles du Sporting Club Portes de l'Ain vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2015, qu'elle soit synonyme de respect, de solidarité, de passion et de bonne santé. Nous vous invitons à venir nous découvrir aux bords de nos terrains et partager avec nous la passion du football.

Les prochaines dates à retenir sont :

- 10 janvier 18 h à St André de Corcy : loto
- 16 janvier : tournoi vétérans à St André de Corcy
- 17 janvier : tournoi associations ou toutes les associations sont les bienvenues à St André de Corcy.
- 14 février : rassemblement U7 et U9 à St André de Corcy
- 15 février : tournoi féminines à St André de Corcy
- 21 février : rassemblement U11 à St André de Corcy
- 22 février : tournoi U13 à St André de Corcy
- 14 mars : repas dansant à St André de Corcy.
- 6 juin : Assemblée Générale et Fête du club.



■ L'ASC Mionnay Basket évolue et s'agrandit cette année



Outre les équipes existantes des U17, Seniors et Détente, l'équipe des U13 a été confirmée et compte de nouveaux joueurs. Une 2ème équipe Senior a aussi pu être créée cette saison et la relève arrive avec les U7 et U9 qui s'entraînent le mercredi après-midi.

Par ailleurs, le club est devenu membre du Fan Club de l'Asvel, ce qui permet entre autres de faire profiter aux adhérents de places à des tarifs très intéressants. Contacter Pascal Ducret au 06.23.58.44.43

■ Noël à l'école

Le mois de décembre a été lui aussi très riche en émotion.

Le 12 décembre, pour le plus grand plaisir des enfants, l'école aux mille étangs a accueilli le père Noël. Il a offert pour chaque classe un cadeau, mais aussi une surprise pour chaque enfant.

Ce moment magique a été suivi d'un goûter offert aux familles par le Sou des écoles. A cette occasion, tout le monde a pu admirer les réalisations faites par les élèves en classe, et apprécier le concert de Noël.

Vive les Associations

■ Marché de Noël 2014

Le marché de Noël organisé par l'ASCM a eu lieu le dimanche 7 décembre. C'est dans une ambiance chaleureuse et empreinte de la féerie de Noël, que vous avez pu découvrir cette année encore des articles de fête, des produits du terroir et des fabrications artisanales, présentés par les trente neuf exposants. Vous avez trouvé à coup sûr de quoi habiller votre sapin, des idées de cadeaux originales et de quoi vous concocter de délicieux festins pour les fêtes.

Les habitants de Mionnay et des alentours ont également passé un bon moment autour de la buvette et pu participer à la tombola dont les numéros gagnants tant espérés ont été tirés au sort par la charmante Miss Châtillon. Ce sont des mionnezzans qui ont gagné les 3 lots dont la caméra numérique.

Les petits n'ont pas été oubliés, le Père Noël était venu les surprendre et les régaler de quelques papillotes ce qui a pu consoler les plus impressionnés. Les enfants ont rêvé quelques instants grâce aux maquillages dessinés sur leurs visages de leurs héros ou animaux favoris par une talentueuse peintre. Les parents ravis ont ainsi immortalisé ces événements.

Rendez-vous est donc pris pour 2015 et l'ASCM en profite pour vous souhaiter une bonne et heureuse année.



La ludothèque vous souhaite une excellente année 2015 !

La fin de l'année a été bien remplie pour les bénévoles de la ludothèque. La buvette du

forum et les ventes de la bourse aux jouets ont permis l'achat de nouveaux jeux, d'autres sont en prévision. Venez les découvrir lors de nos permanences ou lors d'une soirée jeux !

La 1^{re} soirée jeux de la saison a vu venir bon nombre de joueurs. C'est toujours un moment convivial, une pause dans notre quotidien où les générations se retrouvent. N'hésitez pas à nous rejoindre pour les suivantes :

Le 27 février, le 27 mars et le 15 mai.

En attendant, c'est avec plaisir que vous serez accueillis les samedis matin de 10h à midi dans la salle Méli-Mélo de l'école élémentaire.

■ Tennis Club



Le bureau du Tennis Club est heureux de vous retrouver en ce début d'année 2015 pour vous présenter ses vœux de santé, bonheur et réussite.

Le 13 décembre 2014, lors de l'Assemblée générale du Comité de l'Ain de tennis, le club de tennis de Mionnay a été mis à l'honneur. Madame Florence Pocheron, Présidente du Comité de l'Ain, a remis au président du TCM, Jacques Berger, la médaille de bronze de la Fédération Française de Tennis, pour les 12 années à la tête du club, la progression de celui-ci et les excellents résultats sportifs obtenus ces dernières années. Cette distinction honore également tous les membres du comité directeur, qui ont œuvré, au fil des ans pour le développement du tennis à Mionnay. Nous souhaitons remercier nos adhérents pour le bon accueil qu'ils ont réservé à notre vente de textile aux couleurs du club en décembre dernier, il est important lors des tournois de véhiculer l'image du Tennis Club de Mionnay, présent dans de nombreuses compétitions.

Nous commençons cette année avec le tournoi interne homologué adultes qui a débuté le 4 janvier et se terminera le 8 mars. Il sera suivi du tournoi interne homologué jeunes du 27 avril au 14 juin. Nous n'oublions pas les plus jeunes, cette année le tennis club organise pour eux une rencontre spécifique pour les moins de 11 ans, le 30 mai. Pour conclure l'année tennistique ensemble, une journée des familles sera organisée le 21 juin sous forme de tournoi mixte adultes/enfants, réservez dès à présent votre journée ! Nous proposons également des stages ouverts à tous, adhérents du club ou non pendant les vacances scolaires.

Nous ne manquerons pas de vous rappeler les dates de nos manifestations sur notre site www.tc-mionnay.asso.fr et lors de flash infos. Vous pouvez contacter les responsables du club à l'adresse [mionnay.tennis@fft.fr](mailto:tennis@fft.fr).

Nous vous souhaitons à nouveau une bonne année 2015.

Sportivement, l'équipe du Tennis Club de Mionnay.

■ Bourse aux Jouets

Une fois encore, la bourse aux jouets et à la puériculture de Mionnay a connu un véritable succès. Cet évènement reste un rendez-vous incontournable à quelques jours de Noël.

Cette année, plus de 40 exposants étaient réunis au POM. Malheureusement, faute de place, beaucoup de demande ont dû être refusées.

Les visiteurs se sont régalez et les bonnes affaires étaient au rendez-vous.

Ajoutez à cela la bonne humeur de la magnifique équipe du Sou des écoles, et vous obtenez une agréable journée sous des températures « estivales ».

Pour les gourmands, les fameuses tartes flambées de Daniel étaient de retour (et toujours aussi bonnes). La concurrence fut tout de même rude face aux crêpes au nutella, véritable délice des enfants.

Pour clore cette manifestation, le sou des écoles organisait une collecte de jouets et de vêtements



pour une association caritative, afin que Noël reste une fête pour tous.

Un véritable élan de générosité a envahi le POM et les dons se sont avérés plus importants que prévu. Merci à toutes et à tous pour votre participation.

■ Chorale de Mionnay : A temps ET à contre-temps...



Ce n'est pas toujours facile d'écrire fin novembre 2014 un texte que vous lirez en janvier 2015 ! La chorale des Croq'notes n'échappe pas à ce challenge d'une écriture à contretemps, même si, tous les mardis soir, les choristes apprennent à jouer avec les subtilités du tempo sous la direction

de leur chef de chœur, Emilie Couchet.

Fin novembre, nous découvrons Manhattan Kaboul, un superbe chant de Renaud.

D'ici un mois, serons-nous dans le grand tour des villes du monde que nous avons entrepris cette année dans un va-et-vient effréné ?

Aux Etats-Unis, en Asie, en Europe, en Amérique Latine. Quelles découvertes aurons-nous faites à cette date et ferons-nous encore avant la fin de la saison pour vous faire voyager lors de notre concert annuel ? Le temps et l'espace se percutent dans notre programme.

Fin juin, le temps sera venu de la rencontre avec le village et les amis, pour un voyage dont nous devons encore découvrir certaines étapes, le tour-opérateur n'ayant pas encore dévoilé tout le fil conducteur de notre itinéraire musical, dans les décors de paysages toujours inconnus à ce jour (mais quel jour sommes-nous ? celui de l'écriture, de la lecture, de l'écoute).

A propos de l'écoute, une seule chose est sûre, l'arrivée des 48 choristes sur la scène le 26 juin 2015, un vendredi soir ; cette année cela changera de notre mardi habituel, notez- le bien et arrivez à temps à ce rendez-vous !

■ Carnaval

Venez très nombreux le dimanche 1^{er} mars pour participer au Carnaval de Mionnay organisé par le Sou des écoles.

En famille ou entres amis, le déguisement sera de mise.

Le défilé partira de la place de la mairie à 14h et se terminera à la salle polyvalente, où un goûter sera offert à tous les participants.

Et coutume oblige (et surtout pour le plaisir des enfants), nous brûlerons Mr Carnaval à la fin de la journée.



Le Monoxyde de Carbone, gaz invisible, inodore mais **MORTE**



Chaque année, 100 personnes en meurent. Voici les principales règles pour éviter les intoxications

- 1 Faites entretenir votre chaudière par un professionnel qualifié tous les ans.
- 2 Faites ramoner conduits et cheminées au moins une fois par an.
- 3 Aérez et ventilez votre logement ; ne bouchez pas les aérations de votre logement.
- 4 N'utilisez pas les appareils mobiles de chauffage d'appoint fonctionnant au butane, au propane ou au pétrole en continu ou de manière intensive en remplacement d'un chauffage principal.
- 5 Ne vous chauffez jamais avec des panneaux radiants ou avec le four d'une cuisinière à gaz.
- 6 N'utilisez les petits chauffe-eau non raccordés à l'extérieur par un conduit que de façon intermittente et pour une courte durée (8 minutes maximum).
- 7 Nettoyer régulièrement les brûleurs de votre cuisinière à gaz.
- 8 Ne remettez jamais en service un appareil de chauffage ou une cheminée, délaissé depuis des années ou utilisé épisodiquement, sans le faire vérifier par un professionnel agréé.

CAF



Afin de renforcer l'information des familles sur leurs droits aux prestations familiales et aides d'action sociale, la caisse d'Allocations familiales de l'Ain a développé, au cours des dernières années, deux services d'information : Site internet www.caf.fr Téléphone 0 810 25 01 10

Animaux de compagnie



La protection de l'environnement et du cadre de vie en général impose une conduite respectueuse :

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres afin d'éviter une gêne pour le voisinage. Dans tous les lieux publics les animaux doivent être tenus en laisse et les propriétaires doivent empêcher les animaux domestiques de déféquer sur la voie publique et dans les espaces verts.

Horaires d'hiver des déchèteries intercommunales, jusqu'au 31 mars

- Déchèterie intercommunale de Saint-André-de-Corcy

Horaire d'ouverture : 9h à 12h30 / 13h30 à 17h.

Fermée le mardi toute la journée et le mercredi matin.

- Déchèterie intercommunale de Villars-les-Dombes

Horaire d'ouverture : 9h à 12h30 / 13h30 à 17h.

Fermée le mercredi après-midi et le jeudi toute la journée

La présentation d'une carte à puce est obligatoire pour accéder aux déchèteries.

ADAPA

Si vous êtes débordé par le quotidien, de retour d'hospitalisation, fatigué, seul...

Si vous avez besoin d'aide, de soutien ou de compagnie l'ADAPA met à votre disposition des services adaptés.



Aide à la personne

Aide et accompagnement dans les activités ordinaires de la vie quotidienne et de la vie sociale

Soins infirmiers à domicile sur Miribel - Montluel

Contactez-nous au 04 74 45 59 66

Votre contact de proximité : M^{me} Marion KOWALSKI

Maison des Cèdres - Rue des Bois - 01600 TREVOUX
m.kowalski@adapa01.com

Membre de l'Union Nationale de l'Aide aux Soins et des Services aux Domiciles



Depuis 55 ans au service des plus fragiles sur tout le département

Evaluation à domicile gratuite et sans engagement.
CESU acceptés - 50% de déductions fiscales





LOUEZ **ACHETEZ**
Appartement ou Maison

sans frais d'agence
ni frais de dossier

SEM CODA
26, Avenue de l'Europe
69 142 RILLIEUX LA PAPE

☎ **04 78 97 08 50**
www.semcodas.com



Philippe JACQUELIN
Dépannage informatique
N° Siren 510 244 460

*À l'impossible nul n'est tenu,
mais rien n'empêche d'essayer*

Dépannage, Réparation, PC, PC PORTABLES
Interventions SOIRS et WE

Déplacements possibles jusqu'à 100 kms autour de Lyon

Diagnostic téléphonique
Interventions à domicile
Remise en état système
Eradication virus
Récupération de données
Paramétrage Internet
Création réseau interne
Conversion fichiers vidéo
Création sites



06 19 26 00 23
jusqu'à 22 h

Contacts
philippejacquelin@sfr.fr
http://sos-pc-soirs-we-69.fr

CARRELEUR

Chemin du Grand Tilleul - 01390 MIONNAY
sassicarrelage@free.fr

☎ 06 03 46 26 52

Un ARTISAN à votre service
Christophe SASSI

CARRELAGE
MOSAÏQUE
PIERRE
MARBRE VIEILLI

BERNARD
Matériels Agricoles



PA. des Prés Seigneurs
BP 60133
01124 DAGNEUX cedex
Tél. 04 78 06 15 26
Fax 04 78 06 59 44

Succursale
3, rue Nicephore Niepce
38550 ST MAURICE L'EXIL
Tél. 04 74 86 27 40
Fax 04 78 86 57 66

contact@bernard-agri.com - www.bernard-agri.com

ENTREPRISE **BALTHAZARD**

ÉCLAIRAGE PUBLIC
SIGNALISATION
ÉLECTRICITÉ
ALARME

Tél. 04 37 26 20 40 - Fax 04 37 26 04 93

Parc d'Activités Les Chênes
Route de Tramoyes
LES ÉCHETS - 01700 MIRIBEL

JMG SERVICE

JM Codet / G. Saint-Etienne

Ramonage
tous conduits
bois, charbon,
fuel, gaz

Nettoyage
poêle
chaudière

04 78 22 47 32

641, chemin Bargassin - 69270 Cailloux-sur-Fontaines

RAPH'a'ELLE COIFFURE

107 rue Principale
01390 MIONNAY
CENTRE VILLAGE

04.78.08.04.55



Du Mardi au Jeudi
9h-12h / 14h-19h
Vendredi
9h non stop 19h
Samedi
9h non stop 17h



L'agenda du trimestre

Janvier

- Mar. 6 Rencontre autour d'un livre – 14h à 16h – Médiathèque
- Sam. 10 Vœux de la municipalité – 11h – POM
- Sam. 10 Loto du SCPA – 18H – Saint-André-de-Corcy
- Sam. 17 Collecte de bouchons et distribution de sacs jaunes par le CME – 9h à 12h - Salle du Conseil de la Mairie
- Sam. 31 Collecte de bouchons et distribution de sacs jaunes par le CME – 9h à 12h - Salle du Conseil de la Mairie

Février

- Mar. 3 Rencontre autour du Livre – 14h à 16h – Médiathèque
- Ven. 6 Conseil Municipal – 19h – Salle du Conseil municipal
- Sam. 7 Journée boudin – ASCM Sans Souci – Salle polyvalente
- Ven. 27 Soirée jeux Ludothèque – 20h – Salle Méli-Mélo
- Sam. 28 Collecte de bouchons par le CME – 10h à 12h – Salle du Conseil de la Mairie

Mars

- Dim. 1er Carnaval du Sou des Ecoles – 14h – Place de la Mairie
- Ven. 6 Conseil Municipal – 20h30 – Salle du Conseil municipal
- Mar. 10 Rencontre autour d'un livre – 14h à 16h – Médiathèque
- Sam. 14 Repas dansant du SCPA – Saint-André-de-Corcy
- Sam. 21 Collecte de bouchons par le CME – 10h à 12h – Salle du Conseil de la Mairie
- Sam. 21 Nettoyage de printemps – 13h30 devant la Mairie
- Ven. 27 Soirée jeux Ludothèque – 20h – Salle Méli-Mélo

Avril

- Ven. 3 Conseil Municipal – 20h30 – Salle du Conseil municipal
- Mar. 7 Rencontre autour du Livre – 14h à 16h – Médiathèque
- Sam. 18 Troc de plantes et de graines – 10h à 12h – Préau de l'école
- Dim. 24 Sortie familiale de vélo – ASCM Vélo et VTT
- Jeu. 30 Marché du muguet – Sans souci



Vacances d'hiver

du vendredi soir 6 février au lundi matin 23 février